



sultan. Le reste importe peu; qu'il pressure le peuple, qu'il prive tous les fonctionnaires de leurs appointements et laisse tous les services publics en souffrance, personne n'a le lui reprocher dans un pays où règne l'arbitraire le plus odieux, mais aussi qu'il s'achemine à grands pas vers sa ruine complète, malgré tous les efforts des Etats européens, qui ont grand intérêt à protéger cet empire contre les ambitions de la Russie.

**DEFERDJI** s. m. (dè-fèr-dji — rad. *defer*). Nom que les Turcs donnent aux reueurs, formant la seconde partie de la corporation qui exerce ce métier.

— **Encycl.** La première partie (*madjellid*) de la corporation des reueurs est un quelque sorte plus noble; elle ne s'occupe que de reueurs d'art concernant le Coran; les *deferdjis*, au contraire, recrutés parmi les Arméniens, les Grecs ou les Israélites, fabriquent les reueurs ordinaires pour livres ou registres. Ces deux corporations et celles des fabricants d'articles de bureau produisent environ par millions de francs d'objets qui sont consommés dans l'intérieur de l'empire ottoman.

**DÉFURNÉ, ÈE** (dè-fu-né) part. passé du v. Défurner. Mar. Défurner de ses cordages, en parlant d'un mât : Un mât DÉFURNÉ. Vieux mot.

**DÉFUNER** v. a. ou tr. (dè-fu-né — du privat. lat. *de*, et de *funis*, corde). Mar. Défurner de ses cordages, en parlant d'un mât : DÉFUNER un mât.

**DÉFUNT UNTE** adj. (dè-fun, un-tè — du lat. *defunctus*, *de defungi*, achever sa tâche la vie étant considérée comme une tâche dont le mot s'est acquitté). Mort, décédé : Le roi DÉFUNT. **MON DÉFUNT** père.

Vous devriez leur mettre un bon exemple aux yeux, Et leur défunte en usait beaucoup mieux. **Molière.**

*Vierge défunte*, une cour grise Aux portes des lieux recontra Une beauté leste et bien mise.

**DÉFANGER**. — Fig. Qui n'est plus ce qu'il était : Donc à l'entour de cette métairie Défang marquis s'en allait sans valets. **La Fontaine.**

**Peu usité.** — Qui a cessé d'être, en parlant des choses : En 1848, on crut la royauté DÉFUNTE en France. L'architecture est DÉFUNTE, et il faudra l'ensevelir dans le lincaut brodé à jour des vieilles cathédrales. (Th. Gaut.)

— Substantif. Personne défunte. Les vivants sont pressés de jeter le DÉFUNT dans l'éternité et de se débarrasser de son cadavre. (Chateaub.) Si l'on en croit les épiques qui avouent la mémoire des DÉFUNTS, chaque mort serait une peine de perfection. (Mme C. Bach.)

... Je tiens au défunt par de si fortes chaînes, Que je n'y veux penser de plus de trois semaines. **Boursault.**

— **Antonymes.** Viv, vivant, survivant.

**De furoribus gallicis**, ouvrage satirique en latin publié, sous le pseudonyme d'Ernest Varamon, par François Hotman. Peu après la nuit funeste du 24 août 1572, l'Europe indignée commença à instruire solennellement le procès de la Saint-Barthélemy. L'un des premiers Hotman, l'effrayé ennemi des Guises, adressa à toutes les puissances de l'Europe et une réponse aux formes de Coligny. Les apostrophes, les exclamations, toute la rhétorique cicéronienne, si libéralement déployées dans l'Épître au Tygre, eussent paru froides auprès de la réalité.

Nerveux et concis comme Tacite, il laisse deviner plutôt qu'il n'exprime la colère qui lui monte au cœur. À l'évidence écrasante des faits habilement groupés et s'éclairant l'un l'autre, il ajoute l'autorité des pièces authentiques signées de la main de Charles IX, dépêches, instructions ou la pensée royale se trouve exposée avec une effrayante netteté. Il déchire tous les voiles, et verse à flots la lumière sur ce sombre épisode, que la politique de Catherine s'obstinait à envelopper de nuages. La nuit qui avait abrité le crime défilait, dans la pensée de la reine mère, continuer à en protéger les auteurs. Se contre l'indiscrétion des contemporains et de la postérité. Armé de son redoutable flambeau, Hotman veut traîner et faire paraître au grand jour de l'histoire ces bourgeois hypocrites, qui se vantent à Rome et à Madrid de ce qu'ils désavouent à Londres, à Genève et à Cracovie.

**DÉGASIE** s. f. (dè-gà-ri). Dans certaines coutumes, Paroisse régie par un dégan.

**DÉGAGÉ, ÈE** (dè-gà-jé) part. passé du v. Dégager. Retiré des mains de celui qui venait comme gage : Des effets DÉGAGÉS du mont-de-piété. *Soyez persuadé que si toutes ces terres bientôt toutes ses belles terres DÉGAGER.* (Mme de Sév.)

— Par ext. Tiré d'une position critique : Le régiment, un moment cerné par l'ennemi, fut DÉGAGÉ par une charge vigoureuse d'un escadron de lanciers. Le Leste : Là-dessus, le

garde champêtre, brandissant sa pique, partit d'un pas DÉGAGÉ. (G. Sand.)

— Souple, leste, libre dans ses mouvements : Voilà un corps taillé, libre et DÉGAGÉ comme (Mol.). Tous les chevaux des Arabes sont d'une taille médiocre, fort DÉGAGÉS, et plutôt maigres que gras. (Buff.) Aisé, délié : Répondre d'un ton DÉGAGÉ. Avec un rituel il n'y a pas de milieu : il faut ou plaire avec lui de la manière la plus DÉGAGÉE qu'il se pourra, ou lui faire peur. (A. Bayle.) Les vieillards qui craignent le plus la mort sont ceux qui en parlent avec l'air le plus DÉGAGÉ. (Boitard.) Libre, sans pudeur : Les femmes qui ont de pareils désirs, et qui les contentent d'une façon si DÉGAGÉE, ne sont pas abordables pour tout le monde. (G. Sand.)

— Fig. Exempté, affranchi : Nul homme ne peut être totalement DÉGAGÉ de ses passions. (Dumarsais.) La bienveillance est celle de nos affections qui est la plus DÉGAGÉE de tout motif personnel. (Alibert.) DÉGAGÉ de tout système politique, l'historien n'a ni haine ni amour, ou pour les peuples ou pour les rois. (Chateaub.) L'art pour l'art signifie, pour les adeptes, un travail DÉGAGÉ de toute préoccupation autre que celle du beau en lui-même. (Th. Gautier.) Il devint libre après un engagement contracté : Un parole DÉGAGÉE. Notre responsabilité est DÉGAGÉE. Débarassé de ce qui gênait : Dieu, montre-toi à moi comme tu l'as montré lorsque DÉGAGÉ de mon argile, mon âme abordera aux riuages d'un orient éternel. (B. de St-P.) La représentation du corps humain DÉGAGÉ de toute particularité et de tout accident constitue le beau idéal. (Th. Gaut.)

De mille soins gênants me voilà dégagé.

Il séparé, isolé, distinct : Les intérêts de ce monde ne sont jamais complètement DÉGAGÉS de ceux de l'autre. (L. Enault.) Les métaphysiciens disent que l'amour n'est une passion noble que quand il est DÉGAGÉ des sens. (St-Omer.)

— **Chambre dégagée**, Celle qui a un dégagement.

— Littér. et B.-arts. Exprimé ou tracé nettement, facilement, sans embarras ni complications : Un style DÉGAGÉ. Un dessin ferme et DÉGAGÉ. Il faut une diction simple, précise et DÉGAGÉE, où tout se développe de soi-même et aille au-devant de l'esprit du lecteur. (Fén.) — Mar. Dégagé de la terre, de la pointe, Se dit d'un navire qui a franchi les basses eaux et se trouve en pleine mer.

— Méd. Débarassé de congestion, d'oppression : Assoir la tête, la poitrine DÉGAGÉE. — s. m. Manière dégagée, laisser-aller : Il mène et conduit les narrations les plus sérieuses avec un talent DÉGAGÉ qu'il ferait Peu d'âne : c'est un génie. (Ste-Beuve.)

— **Escrime.** V. DÉGAGEMENT.

— **Antonymes.** Engagé, embarrassé, en-goré, gêné, gauche.

**DÉGAGEMENT** s. m. (dè-gà-jè-man — rad. *dégager*). Action de dégager, de se dégager qui était en gage; état de ce qui est dégagé : Au mont-de-piété, la somme des engagements est double de celle des DÉGAGEMENTS.

— Anéantissement d'une obligation résultant soit de son accomplissement, soit de la remise qui en est faite : Le DÉGAGEMENT d'une parole, d'une promesse.

— Emanation; production et diffusion : Un DÉGAGEMENT d'acide carbonique. Cette combinaison s'opère avec DÉGAGEMENT de chaleur et de lumière.

— Fig. Détachement, état d'une âme qui ne tient plus aux choses de la terre : Ohi que Dieu demande de DÉGAGEMENT, de pureté, d'abandon! (Boss.) Liberté d'un esprit qui a brisé les liens qui l'attachaient : La plaisanterie est la plus sûre marque du DÉGAGEMENT de bon cœur. (Bussy-Rab.)

— Archit. Communication établie d'une pièce à une autre : Dans cette maison chaque chambre a son DÉGAGEMENT. (Acad.) Tiens! voilà un escalier de DÉGAGEMENT, dit le comte; c'est assez commode. (Alex. Dum.) Il alla voler son oreille à une petite porte de DÉGAGEMENT qui communiquait au salon. (E. Sue.)

— Grav. Repasser la pointe autour des traits gravés, pour enlever l'acier ou le bois des vides.

— Mar. Synonyme de Parer, en parlant du pont, de la batterie. Décharger un cordage. Décharger un navire. Le redresser quand il est couché sur le flanc par les vagues, le faire arriver.

— Techn. Dégager une pierre, La dépouiller de la matière superflue. — **Escrime.** Dégager le fer, ou simplement, dégager. Détacher son arme de celle de son adversaire. — Méd. Délivrer d'une congestion, d'une oppression : La saignée lui a DÉGAGÉ le cerveau. Ce sirop m'a DÉGAGÉ la poitrine. Je vais tâcher, avec des ventouses, de DÉGAGER la poitrine du sang qui s'est répandu à l'intérieur. (Th. Gaut.)

— **Chim.** Séparer d'une combinaison : Dégager l'hydrogène de l'eau. — **Mathém.** Dégager l'inconnue, L'isoler d'un des membres de l'équation. — **Intransif.** Choréger. Faire un pas, en détachant vivement un pied ou une jambe de l'autre.

— **Séguier** v. pr. Se rendre libre d'une dette, de son enveloppe : Dans sa chute, son traine : SE DÉGAGER d'un piège. SE DÉGAGER

usuels sur le terrain. Les dégagés se parent le plus communément par une simple opposition de la main et du fer; les une-deux et une-deux-trois réclament plus souvent des contres de quatre ou de tierce.

**DÉGAGER** v. a. ou tr. (dè-gà-jé — du préf. *dé*, et de *gag*. Prend un e après le g devant a et o : Nous dégagons, il dégagait.) Retirer, en parlant de ce qui avait été donné comme gage, comme nantissement : DÉGAGER sa vaisselle, ses bijoux. La dépense, qui était grande, se faisait avec tant d'ordre, qu'elle n'empêchait pas saint Louis de DÉGAGER tout son domaine. (Fén.)

Vous avez, m'a-t-on dit, une terre obérée; Je la dégèrerai. . . .

— Débarasser, délivrer, retirer : DÉGAGER sa main prise dans un engrenage. On est de la peine à DÉGAGER de dessous son cheval. (Acad.) — Faire sortir d'une position critique : DÉGAGER un bâtiment poursuivi par un corsaire. DÉGAGER un corps de troupes cerné par l'ennemi.

— Tirer de prison, délivrer des fers : DÉGAGER un prisonnier de guerre. Je vendrai tout le peu que j'ai pour DÉGAGER mon fils. (Marmontel.)

— Débarasser de ce qui encombrait : DÉGAGER la vérité se dégager. Dégager la voie publique. — Faire ressortir, donner un air dégagé à : Cet habit DÉGAGÉ bien la tenue. L'habit de cour, si favorable aux jeunes personnes, manquait sa jolie taille, DÉGAGAIT sa poitrine et ses épaules. (J.-J. Rousseau.)

— Particulièrement. Produire une émanation, un dégagement de : Ces fleurs DÉGAGENT un parfum délicieux. Toute espèce de fermentation DÉGAGE de l'acide carbonique. Certains corps, en se combinant, DÉGAGENT une chaleur considérable.

— Poétiq. Produire une émanation morale ou intellectuelle : De toutes les choses que Dieu a faites, le cœur humain est celle qui DÉGAGE le plus de lumière, hélas! et le plus de nuit. (V. Hugo.) Le jour où une femme qui passe devant vous DÉGAGE de la lumière en marchant, vous êtes perdu, vous aimez. (V. Hugo.)

— Fig. Soustraire à une obligation, à un lien moral quelconque; rompre, en parlant du lien lui-même : DÉGAGÉ-TOI de cette promesse. Je n'ai pu DÉGAGER de cette passion. Je DÉGAGE ma parole.

Un serment solennel qui peut vous dégager? CORNELLE.

... Qu'il achève et dégage sa foi, Et qu'il choisisse après de la mort ou de moi. CORNELLE.

... Je ne prétends pas qu'un impuissant courroux Dégage ma parole et m'acquiesce envers vous. RACINE.

— **Exempter**, dépouiller, délivrer : Comment DÉGAGER notre âme de toutes les illusions de notre esprit? (Bourc.) La religion seule nous DÉGAGE de la terre. (Mme Campan.) Les solitudes DÉGAGENT des préjugés du monde, et le monde des préjugés de la solitude. (Mme C. Féé.) Le crédit, à force de dégager le capital, a fini par DÉGAGER l'homme de la société et de la nature. (Proudh.) L'archaïsme a une martination aussi étendue que profonde dont rien ne peut DÉGAGER une langue. (E. Littré.)

De son sort de vertu sachons le dégager. CORNELLE.

— Isoler, séparer, distinguer, extraire, mettre en évidence : DÉGAGER la vérité de l'erreur. On ne peut DÉGAGER de ses vices, DÉGAGER ce qui violent. (Chateaub.) DÉGAGER de la multitude intellectuelle possible de la société, et en réduire la lie à la plus faible quantité : vents à quoi se borne toute l'opération de la civilisation. (E. de Gir.)

— Archit. Pratiquer un dégagement dans : J'ai fait DÉGAGER ma chambre à coucher par un escalier DÉGAGÉ.

— Grav. Repasser la pointe autour des traits gravés, pour enlever l'acier ou le bois des vides.

— Mar. Synonyme de Parer, en parlant du pont, de la batterie. Décharger un cordage. Décharger un navire. Le redresser quand il est couché sur le flanc par les vagues, le faire arriver.

— Techn. Dégager une pierre, La dépouiller de la matière superflue. — **Escrime.** Dégager le fer, ou simplement, dégager. Détacher son arme de celle de son adversaire.

— Méd. Délivrer d'une congestion, d'une oppression : La saignée lui a DÉGAGÉ le cerveau. Ce sirop m'a DÉGAGÉ la poitrine. Je vais tâcher, avec des ventouses, de DÉGAGER la poitrine du sang qui s'est répandu à l'intérieur. (Th. Gaut.)

— **Chim.** Séparer d'une combinaison : Dégager l'hydrogène de l'eau.

— **Mathém.** Dégager l'inconnue, L'isoler d'un des membres de l'équation.

— **Intransif.** Choréger. Faire un pas, en détachant vivement un pied ou une jambe de l'autre.

— **Séguier** v. pr. Se rendre libre d'une dette, de son enveloppe : Dans sa chute, son traine : SE DÉGAGER d'un piège. SE DÉGAGER

des mains de quelqu'un. L'oiseau, à force de se débattre, s'est DÉGAGÉ du piège. En Angleterre, deux cochons qui s'accrochent se DÉGAGENT sans tempêre d'injurier. (L. Taine.) Il Sortir, se montrer hors : La lune se DÉGAGE des nuages.

— Devenir libre, cesser d'être encombré : La rue s'est enfin DÉGAGÉE.

— Sortir d'une situation périlleuse : La petite troupe, un moment cernée, parvint à se DÉGAGER à force de courage.

— S'exhaler : L'odeur qui se DÉGAGE des fleurs. Cette substance se DÉGAGE sous forme de vapeur.

— Fig. Se libérer, se délivrer : SE DÉGAGER d'un serment, d'une promesse. Les vices nous quittent, on ne se DÉGAGE jamais de la crapule. (Duclos.) Par l'absence on se DÉGAGE des entraves du sentiment. (De Custine.)

Dégagez-vous des soins dont vous êtes chargé. RACINE.

Il faut se dégager de ces attachements Que la raison condamne et qui flattent nos sens. MÈNE ET LA SARRIÈRE.

— Apparatir, s'isoler, se manifester : Enfin la vérité se DÉGAGE. On voit en l'abbé de Bernis l'homme sérieux se DÉGAGER insensiblement. (Ste-Beuve.)

— **Dégager** de quelqu'un, Lui échapper, se délivrer de lui : Ils ne songent qu'à se DÉGAGER de vous. (La Bruy.) Se dégager, de l'obligation qu'on avait envers lui : Il m'attendait à diner, mais je m'en DÉGAGÉRAI.

— Méd. Etre délivré d'une congestion, d'un embarras, en parlant des organes : Sa poitrine se DÉGAGE; il y a du mieux.

— **Antonyme.** Engager.

**DÉGAGER** s. m. (dè-gà-jèur — rad. *dégager*). **Escrim.** Celui qui aime à faire des dégagements, qui les fait avec adresse : C'est un DÉGAGER et un faiseur de feintes. (Alex. Dumas.)

**DÉGAGNAC**, bourg et commune de France (Lot), canton de Salviac, arrond. età 11 kilom. S.-O. de Gourdon; pop. aggl. 655 hab. — pop. tot. 2,925 hab. Restes de fortifications et nombreux tombeaux de maçonnerie, appartenant à une époque reculée.

**DÉGAINÉ** s. f. (dè-gâ-né — rad. *dégainner*). Démarche, attitude, dans un sens toujours désavantageux : Voyez donc cette DÉGAINÉE! Mais le voilà; voyez la belle DÉGAINÉE! (Vadé.)

— Fig. Gagner, manière : Oui, tu m'aimés d'une belle DÉGAINÉE! (Mol.) Conduite : Vous savez la vie qu'il mène et vous voyez sa belle DÉGAINÉE! (Mme de Sév.)

— Rem. L'Académie écrit *dégainé*, dégainé, engainer et rengainer sans accent circonflexe sur le f, tandis qu'elle écrit *gainer*, gaitier avec le i. Pour quelle raison? C'est un mystère. Nous renvoyons à l'article GAINÉ pour la discussion de cette question.

**DÉGAINÉ** v. tr. (dè-gâ-né) part. passé du v. Dégainer. Tiré de sa gaine, de son fourreau : Un sabre DÉGAINÉ.

**DÉGAINER** v. a. ou tr. (dè-gâ-né — du préf. *dé*, et de *gaine*). Tirer de sa gaine, de son fourreau, en parlant d'une arme : DÉGAINER son épée, son sabre, son poignard. Enfants dits capitaines, et il DÉGAINA sa rapière en souriant. (V. Hugo.)

— Par ext. Tirer, exhiber : Je n'ai rien. — Et morguez dégainés vos feux. HATEBOUCHE.

— Absol. Je vous forcerai bien à DÉGAINER. Si l'ami se restait l'estomac chez l'aubergiste du coin et le pourpoint chez le fripier, il sait DÉGAINER au besoin pour son ami. (Th. Gaut.) DÉGAINÉZ, s'il vous plaît, et à l'instant même. (Alex. Dum.) C'est en France, dans la famille des Bourbons, que les princes ont DÉGAINÉ le plus souvent. (L. Ulbach.)

Vous êtes de l'humour de ces hommes d'épée Que l'on trouve toujours plus prompts à dégainer Qu'à tirer un traiton... MOLÈRE.

— Fam. Il ne vous frappe point comme il dégainé. Il est plus violent en paroles qu'en actions.

— s. m. Action de dégainer. Etre brève jusqu'à dégainier. Se dit d'un homme plein de jactance, qui baisse le ton au moment où il s'agit de se battre. Se dit aussi d'un homme qui promet beaucoup, mais qui ne tient pas parole au moment d'agir.

— **Dégainer** v. pr. Se dépouiller de sa gaine, de son enveloppe : Dans sa chute, son sabre se DÉGAINA.

**DÉGAINÉUR** s. m. (dè-gâ-nèur — rad. *dégainer*). Percuteur, bretteur, duelliste : Tous ces grands dégainéurs sont gens que l'on déteste. (Balz.)

**DÉGALAGE** s. m. (dè-gà-la-jè — rad. *dégaler*). Techn. Action de dégalier les peaux, de les nettoyer : Le DÉGALAGE d'une peau.

**DÉGALER** v. a. ou tr. (dè-gà-lé — du privat. *de*, et de *gale*). Débarasser, en parlant des peaux, de ce qu'elles peuvent avoir d'inutile ou de nuisible : DÉGALER une peau.

**DÉGALÉ, ÈE**, part. passé du v. Dégaler : Une peau DÉGALÉE.

**DÉGALLI** v. a. ou tr. (dè-gà-llir — altér. de *galle*). Agric. Synon. populaire de GAULTER, dans le Poitou.

**DÉGALONNANT** (dè-gà-lo-nan) part. prés. du v. Dégalonner :

Tous, dégalonnant leurs costumes, Vont au nouveau chef de l'Etat De l'aigle mort vendre les plumes. BÉRANGER.

**DÉGALONNÉ, ÈE** (dè-gà-lo-né) part. passé du v. Dégalonner. Dépouillé de ses galons : Habit DÉGALONNÉ.

**DÉGALONNER** v. a. ou tr. (dè-gà-lo-né — du préf. privat. *dé*, et de *galonner*). Oter les galons de : DÉGALONNER un habit.

**DÉGAN** s. m. (dè-gan). Nom que l'on donnait dans chaque paroisse, et qui y exerçait à peu près les mêmes fonctions que l'échevin : Dans certaines provinces, le DÉGAN devait être élu tous les ans, le 1<sup>er</sup> mai, par chaque paroisse; celle qui y manquait était passible d'une amende envers son seigneur.

**DÉGANTÉ, ÈE** (dè-gan-té) part. passé du v. Déganter. Dépouillé de son gant ou de ses gants : Les mains DÉGANTÉES. Une femme DÉGANTÉE. J'avais senti se passer doucement sur mon front deux mains DÉGANTÉES. (G. Sand.)

**DÉGANTER** v. a. ou tr. (dè-gan-té — du privat. *dé*, et *gant*). Retirer les gants de : DÉGANTÉZ cette enfant. (Mme de Gèvres DÉGANTÉ sa main gauche. (Mme de Sév.)

— Se déganter v. pr. Oter ses gants : Ne venez pas, quand tu es DÉGANTÉ pour la collation, l'effet que ce bras découvert faisait sur les spectateurs? (J.-J. Rousseau.) Ils entrèrent au club, avec l'intention d'y distribuer deux ou trois poignées de main, de s'y DÉGANTER, de s'y repaître et de partir. (Monsieu.)

**DÉGARDER** (SÈ) v. pr. (dè-gà-rê — du privat. *dé*, et de *garder*). Jeter. Ecarter ou jeter une carte dont l'absence fait qu'on n'est plus gardé dans une couleur : JE ME SUIS DÉGARDÉ de cœur.

**DÉGARNI, ÈE** (dè-gar-ni) part. passé du v. Dégarnir. Dépouillé, dépourvu : Darius avait laissé l'Égypte DÉGARNIE de troupes. (Montesq.) De chaque côté de la mâchoire, il règne une espèce de pli longitudinal, DÉGARNI de poil. (Buff.)

Souvent on voit passer sur l'horizon une autre pente au long cou dégarni. BARTHELEMY ET MÉRY.

— Blas. Se dit des épées et des poignards qui n'ont ni garde ni poignée. D'Ozonville : La pointe en bas, accompagnée de six merlettes du même.

**DÉGARNIR** v. a. ou tr. (dè-gar-nir — du privat. *dé*, et de *garnir*). Dépouiller de ce qui garnit : DÉGARNIR un salon, une cheminée, un chapeau, un bonnet.

— Art milit. Retirer les troupes, l'artillerie, les munitions : DÉGARNIR une place, une forteresse. DÉGARNIR une frontière, une côte. DÉGARNIR l'aile droite, l'aile gauche de l'armée.

— Mar. Enlever la garniture, etc. : DÉGARNIR une manœuvre, un mâât. Oter la tournure et les barres d'un cadet. On a un guindeau à DÉGARNIR de ses avivants : DÉGARNIR un canon. Oter les agrès de : DÉGARNIR une frégate.

— Arboric. Dégarnir un arbre, En supprimer des branches par la taille.

— **Ségarnir** v. pr. Perdre ce qui garnissait : La table se garnissait et se DÉGARNISSAIT de travailleurs. (A. Thierry.) Il Perdre ses feuilles : Les arbres commencent à se DÉGARNIR. Il Perdre ses cheveux : Sa tête s'est DÉGARNIE de bonne heure. Il Se vider de spectateurs : La salle se DÉGARNISSAIT peu à peu.

— So vider, plus légèrement : Il s'est enflé pour s'être DÉGARNI trop tôt. (Acad.) Il Vieux en ce sens.

— Se démunir de son argent : Je voudrais bien vous rendre ce service ; mais je crains de trop ME DÉGARNIR.

**DÉGARNISSEMENT** s. m. (dè-gar-ni-sè-man — rad. *dégarnir*). Action de dégarnir, état qui en résulte : Il s'agissait du DÉGARNISSEMENT des places. (St-Sim.)

**DÉGASCONNÉ, ÈE** (dè-gà-sko-né) part. passé du v. Dégasconner. Goncé, DÉGASCONNÉ est un fait presque inconnu.

**DÉGASCONNER** v. a. ou tr. (dè-gà-sko-né — du préf. *dé*, et de *gascon*). Faire perdre ses qualités ou ses défauts de Gascon à : Le nord de la France a fait perdre au Midi sa nationalité, mais n'a pu le DÉGASCONNER.

— Faire perdre les locutions gasconnes ou l'accent gascon à : Montaigne ou ne savait DÉGASCONNER leurs ouvrages. Le poète Malherbe contribua beaucoup à DÉGASCONNER la cour. (Balz.)

**DÉGASTADOR** s. m. (dè-gà-sta-dor). Soldat qui jouait, dans les armées du moyen âge, un rôle analogue à celui des sapeurs dans les armées modernes. Syn. de GASTADOR.

**DÉGAT** s. m. (dè-gà — rad. *gât*). L'ancien français avait le mot *gast*, qui signifiait dommage, dégât. De *gast* sont sortis *dégât* et *gât*. *Gât* est le même que l'angl. *waote* ou le double v fait la fonction du g comme dans beaucoup d'autres mots, tels que *garde* et *vard*, *garantie* et *varrant*. Il Dommages causés par la destruction d'objets utiles ou par leur détérioration : La chasse, avant la rentrée des moissons, cause de grands DÉGATS dans les champs. Le passage d'une armée cause toujours des DÉGATS considérables. L'inondation de la Loire cause ordinairement de grands DÉGATS dans les propriétés riveraines. Les dernières gelées ont causé d'immenses DÉGATS dans les vignobles du Maconnais.

Plus leur cours est borné, plus ils font de ravage. Et d'horribles dégâts signalent leur passage. RACINE.

— Par ext. Consommation exagérée, faite sans économie : On fait un grand DÉGAT de bois, de vin, dans cette maison. (Acad.) — Faire le dégât ou du dégât, Ravager, dévaster : Les ennemis ont fait les dégâts dans cette province. (Acad.) M. d'Humières a fait un très-grand DÉGAT partout. (Mme de Sév.)

— **Antonymes.** Réparation, restauration. — **Encycl.** Jurispr. V. DOMMAGE.

**DÉGAUCHI, ÈE** (dè-gà-çhi) part. passé du v. Dégaucher. Qui a été dressé, en parlant de ce qui était gauche : Du bois DÉGAUCHÉ. — Fam. Corrigé de sa gaucherie : Ce petit jeune homme n'est pas encore DÉGAUCHI.